

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 27/002/2009 – ÉFAI

17 juin 2009

AU 151/09 Prisonniers d'opinion / Détention au secret

**GAMBIE** Emil Touray (h), secrétaire général du Syndicat des journalistes de Gambie  
Sarata Jabbi-Dibba (f), vice-présidente du Syndicat des journalistes de Gambie  
Pa Modou Faal (h), trésorier du Syndicat des journalistes de Gambie  
Pap Saine (h), éditeur du journal *The Point*  
Ebrma Saweneh (h), rédacteur en chef du journal *The Point*  
Sam Sarr (h), rédacteur en chef du journal d'opposition *Foroyya*  
Abubcarr Saïdy Khan (h), reporter pour le journal d'opposition *Foroyya*

---

Les sept personnes nommées ci-dessus ont été arrêtées le 15 juin par des membres de l'Agence nationale de renseignement (NIA). Elles sont actuellement détenues au secret au siège de la NIA à Banjul, la capitale. Elles ont été arrêtées pour avoir exprimé pacifiquement leurs convictions et Amnesty International est inquiète pour leur sécurité.

Emil Touray, Pa Modou Faal et Sarata Jabbi-Dibba, qui est mère d'un bébé de six mois, ont été arrêtés dans les locaux du Syndicat des journalistes de Gambie le 15 juin vers midi. Sam Sarr, le rédacteur en chef de *Foroyya*, a été arrêté à son domicile de Serrekunda aux environs de 17 heures. Un peu plus tard, Abubcarr Saïdy Khan et Pap Saine ont également été arrêtés, dans les locaux du journal *The Point*.

Ces arrestations font suite à la publication dans les journaux *The Point* et *Foroyya* d'un communiqué de presse datant du 11 juin et émanant du Syndicat des journalistes de Gambie. Ce communiqué critiquait la manière dont le président gambien s'exprimait au sujet de leur collègue journaliste Deydra Hydara, ancien président d'un syndicat de journalistes et rédacteur en chef du journal *The Point*, qui a été assassiné en 2004. Ce communiqué rappelait aussi au gouvernement que, depuis le meurtre de Deydra Hydara, aucune enquête sérieuse visant à trouver les responsables présumés n'avait été ouverte et que personne n'avait été traduit en justice.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les journalistes et les autres personnes travaillant pour des médias sont gravement menacés en Gambie. Depuis 1994, près de 30 journalistes ont été contraints de quitter le pays, dont plus de la moitié au cours des deux dernières années. Les journalistes ont été victimes de diverses atteintes aux droits humains, telles que des arrestations et des détentions arbitraires, des actes de torture, des disparitions forcées et des exécutions illégales.

Les Gambiens devraient pouvoir exprimer librement leurs opinions comme le prévoit la section 207 de la Constitution gambienne de 1997, ainsi que divers traités régionaux et internationaux, notamment la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auxquels la Gambie est partie.

## **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- engagez les autorités à révéler immédiatement le lieu de détention d'Emil Touray, Sarata Jabbi-Dibba, Pa Modou Faal, Pap Saine, Ebrma Saweneh, Sam Sarr et Abubcarr Saïdy Khan, et à leur permettre d'entrer en contact avec leurs proches et les avocats de leur choix, ainsi que de bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin ;

- priez-les instamment de veiller à ce qu'ils ne soient ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- exhortez les autorités à libérer ces sept personnes immédiatement et sans condition.

**APPELS À :**

Président et ministre de la Défense :

Captain (retd.) Alhaji Yahya A. J. J. Jammeh

Office of the President

State House, Banjul

République de Gambie

**Fax : +220 4227 034**

**Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,***

Procureure générale et secrétaire d'État à la Justice :

Mrs Marie Saine Firdaus

Department of State for Justice

Marina Parade

Banjul

République de Gambie

**Fax : +220 4225 352**

**Formule d'appel : *Dear Secretary of State, / Madame la Secrétaire d'État,***

Secrétaire d'État à l'Intérieur :

Mr Ousman Sonko

Office of the President

State House

Banjul

République de Gambie

**Fax : +220 4223 718**

**Formule d'appel : *Dear Secretary of State, / Monsieur le Secrétaire d'État,***

**COPIES** aux représentants diplomatiques de la Gambie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 24 JUILLET 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.